



MAIRIE DE BRÉCÉ
(Ille-et-Vilaine)

2026-09-001

Séance du Mercredi 16 Septembre 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie
6 rue de Rennes
35530 BRÉCÉ
Tel : 02 99 00 10 09
Courriel
accueil@mairie-brece.fr
Site internet
www.mairie-brece.fr

AFFICHAGE

(en vertu de l'article L2121-25
du code général des collectivités
territoriales)

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	19
Présents	17
Absents représentés	1
Absents excusés	1
Absents	

L'an deux mil vingt six, le seize Septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Brécé s'est réuni à la salle du Conseil Municipal de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur HERBST Vincent, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le neuf Septembre deux mil vingt six. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie.

Présents : M. HERBST Vincent, Maire, Mme TRÉPARD NORMAND Christine, M. JOUAN Thierry, Mme PERCHE Olivia, M. LEROY Pascal, Mme BEAUDOUIN Bénédicte, M. POULARD MARTIN Dominique, M. MAQUIGNEAU Eric, Mme THEBAULT Céline, Mme GANDEMER Nathalie, Mme GIRAUD Perrine, M. BAGOUET Jean François, Mme RONCIÈRE Nolwenn, M. BLESTEL Romain, Mme LECANU Chloé, M. BARBEREAU Antoine, Mme SORRE Nolwenn

Excusés : Excusé ayant donné procuration : M. SIMONNEAUX Olivier (absent de 20h30 à 21h05) à M. JOUAN Thierry
Excusé : M. LEROUX Arnaud

Absents :

Assistant également à la séance :

A été nommé secrétaire : M. BARBEREAU Antoine

Vote	Pour	Contre	Abstention	Non participé
A l'unanimité	18	0	0	

2026-09-001 – ALIENATIONS – Echange de parcelles ESPACIL HABITAT/commune de BRECE - DELEGATION AU MAIRE

M. le Maire présente au Conseil municipal la demande qui avait été formulée par la commune auprès d'ESPACIL HABITAT.

Dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain en centre bourg et suite à la réalisation de la résidence seniors et de la salle communale attenante, il a été sollicité auprès d'ESPACIL HABITAT un échange de parcelles à destination de stationnement afin de regrouper les places publiques de ce secteur.

L'échange foncier porte sur une partie des parcelles AB n°483 et 452, propriété de la commune, contiguës à la résidence séniors, propriété d'ESPACIL HABITAT. Celles-ci sont actuellement utilisées par 2 places de stationnement public. Cette emprise publique serait échangée contre 2 places de stationnement privées, propriété d'ESPACIL HABITAT.

L'échange proposé soumis à l'avis du conseil municipal porte sur les surfaces suivantes :

	PROPRIETE COMMUNE	PROPRIETE ESPACIL HABITAT
Parcelles AB 483p et 452p	25 m 2	
Parcelles AB 487p et 485p		30 m2

Afin de permettre cet échange et au vu de l'accord d'ESPACIL HABITAT,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, :

- accepte l'échange sans soulte des surfaces ci-dessus désignées entre ESPACIL HABITAT et la commune de BRECE
- donne délégation à Monsieur le Maire ou à toute personne habilitée à cet effet, à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération. Ce transfert sera formalisé en l'étude de Maître NICOLAZO, notaire à Servon sur Vilaine.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour expédition conforme,
Le Maire
Vincent HERBST

